



Ministère de l'Environnement et des  
Energies Renouvelables (MEER)

## Rapport de résultats 2017

PRCDE,

ALGERIE

# Table des matières

<b>TABLE DES MATIERES .....</b>	<b>2</b>
<b>ACRONYMES.....</b>	<b>3</b>
<b>1 APERÇU DE L'INTERVENTION (MAX. 2 PAGES) .....</b>	<b>4</b>
1.1 FICHE D'INTERVENTION .....	4
1.2 EXÉCUTION BUDGÉTAIRE .....	5
1.3 AUTOÉVALUATION DE LA PERFORMANCE .....	5
1.4 CONCLUSIONS.....	6
1.5 ÉVOLUTION DU CONTEXTE .....	7
1.6 PERFORMANCE DE L'OUTCOME (SUIVI DES PROGRÈS GÉNÉRAUX ET UTILISATION DU SERVICE RENDU) .....	8
1.7 PERFORMANCE DE L'OUTPUT 1 (SUIVI DES INDICATEURS ET ACTIVITÉS, SERVICE RENDU) .....	14
1.8 PERFORMANCE DE L'OUTPUT 2.....	15
1.9 PERFORMANCE DE L'OUTPUT 3.....	17
1.10 PERFORMANCE DE L'OUTPUT 4.....	19
1.11 PERFORMANCE DE L'OUTPUT 5.....	20
<b>2 THEMES TRANSVERSAUX.....</b>	<b>22</b>
<b>3 GESTION DES RISQUES.....</b>	<b>25</b>
<b>4 PILOTAGE ET APPRENTISSAGE .....</b>	<b>26</b>
4.1 RÉORIENTATIONS STRATÉGIQUES .....	26
4.2 RECOMMANDATIONS.....	27
4.3 ENSEIGNEMENTS TIRÉS .....	28
<b>5 ANNEXES.....</b>	<b>29</b>
5.1 CRITÈRES DE QUALITÉ .....	29
5.2 DÉCISIONS PRISES PAR LE COMITÉ DE PILOTAGE ET SUIVI.....	32
5.3 CADRE LOGIQUE MIS À JOUR .....	34
5.4 APERÇU DES MORE RESULTS .....	34
5.5 RAPPORT « BUDGET VERSUS ACTUELS (Y – M) » .....	34
5.6 RESSOURCES EN TERMES DE COMMUNICATION.....	34

## Acronymes

ADE :	Algérienne des eaux
AGID :	Appui pour la gestion intégrée des déchets
AOTU-A :	Autorité organisatrice des transports urbain d'Alger
ATN :	Assistant technique national
BHNS :	Bus à haut niveau de service
CNFE :	Conservatoire national des formations en environnement
CNFME :	Centre national des formations aux métiers de l'eau
COFIL :	Comité de pilotage
CS :	Convention spécifique
CTC :	Comité technique de coordination
DACM :	Direction de l'aviation civile et de la météorologie
DAEH :	Direction des études et des aménagements Hydrauliques
DGEDD :	Direction Générale de l'Environnement et du Développement Durable
DTF :	Document technique et financier
DTTU :	Direction des transports terrestres et urbains
ENABEL :	Agence belge de développement
ETUSA :	Etablissement de transports urbains et suburbains d'Alger
IE :	Intégration environnementale
INPE :	Institut national de perfectionnement de l'équipement
INSP :	Institut national de santé publique
IPA :	Institut Pasteur d'Algérie
M&E :	Monitoring et Evaluation
MAE :	Ministère des affaires étrangères
MATE :	Ministère de l'Aménagement du territoire et de l'environnement
MREE :	Ministère des Ressources en Eau et de l'Environnement
MSPRH :	Ministère de la Santé, de la Population et de la Réforme Hospitalière
MTPT :	Ministère des transports et des travaux publics
OB :	Organisation bénéficiaire
OMS :	Organisation Mondiale de la santé
ONEDD :	Observatoire National de l'Environnement et du Développement Durable
OSC :	Organisation de la Société civile
PDU :	Plan de déplacement urbain
PNAEDD :	Plan national d'action pour l'environnement et le développement durable
PNE :	Plan national de l'eau
PRCDE :	Programme de renforcement des capacités dans le domaine de l'environnement
RNE :	Rapport national sur l'environnement
SC :	Société civile
SNTF :	Société nationale de transport ferroviaire
SRCU :	Système de régulation de la circulation urbaine
SWDE :	Société wallonne des eaux

# 1 Aperçu de l'intervention (max. 2 pages)

## 1.1 Fiche d'intervention

<b>Intitulé de l'intervention</b>	Programme de renforcement des capacités dans le domaine de l'environnement
<b>Code de l'intervention</b>	ALG 14 019 11
<b>Localisation</b>	Littoral algérien + zone projet AGID Mostaganem, Sidi Bel Abbas Mascara
<b>Budget total</b>	7 500 000 €
<b>Institution partenaire</b>	Ministère des Ressources en Eau et de l'Environnement (MREE) Ministère des Travaux publics et des Transports (MTPT) Ministère de la Santé, de la Population et de la Réforme Hospitalière (MSPRH)
<b>Date de début de la Convention spécifique</b>	Date signature CMO : 28/12/2015
<b>Date de démarrage de l'intervention/ Comité de pilotage d'ouverture</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Date démarrage effectif du projet : 06/03/2016</li> <li>• Date du Comité de pilotage d'ouverture : 19/04/2016</li> </ul>
<b>Date prévue de fin d'exécution</b>	30 juin 2019
<b>Date de fin de la Convention spécifique</b>	30 juin 2019
<b>Groupes cibles</b>	Les organisations et les institutions des structures publiques des 03 secteurs et des OSC de la société civile
<b>Impact<sup>1</sup></b>	Contribuer à une meilleure intégration de la préservation de l'environnement dans la mise en œuvre des politiques sectorielles et dans les actions des organisations de la société civile
<b>Outcome</b>	Les organisations bénéficiaires ciblées par l'intervention au sein des structures publiques et de la société civile dans les secteurs de l'eau, de la santé et des transports intègrent la préservation de l'environnement dans leurs actions
<b>Outputs</b>	R1 : Les capacités d'intégration de l'environnement des organisations bénéficiaires ciblées du secteur de l'Eau sont durablement renforcées et mises à profit
	R2 : Les capacités d'intégration de l'environnement des organisations bénéficiaires ciblées du secteur de la Santé sont durablement renforcées et mises à profit
	R3 : Les capacités d'intégration de l'environnement des organisations bénéficiaires ciblées du secteur des Transports sont durablement renforcées et mises à profit
	R4 : Des organisations de la société civile algérienne actives dans le domaine de l'environnement sont renforcées et impliquées dans des actions d'Information, Education et Communication et la mise en œuvre de projets locaux
	R5 : Le dialogue intersectoriel est renforcé et les bonnes pratiques des secteurs en termes d'intégration de l'environnement y sont partagées
<b>Année couverte par le rapport</b>	2017

<sup>1</sup> L'impact se réfère à l'objectif général ; l'outcome se réfère à l'objectif spécifique ; l'output se réfère au résultat escompté

## 1.2 Exécution budgétaire

	Budget	Dépenses		Solde	Taux de déboursement à la fin de l'année 2017
		Année précédente (2016)	Année couverte par le rapport (2017)		
<b>Total</b>	<b>5.062.500,00</b>	<b>302.952,65</b>	<b>713.822,82</b>	<b>4.045.724,53</b>	<b>20%</b>
<b>Output 1</b>	1.200.000,00	44.361,39	61.859,78	1.093.778,83	9%
<b>Output 2</b>	1.200.000,00	48.044,92	87.136,62	1.064.818,46	11%
<b>Output 3</b>	1.200.000,00	46.561,23	272.514,64	880.924,13	27%
<b>Output 4</b>	1.200.000,00	55.690,24	247.519,81	896.789,95	25%
<b>Output 5</b>	262.500,00	108.294,87	44.791,97	109.413,16	58%

## 1.3 Autoévaluation de la performance

### 1.3.1 Pertinence

	Performance
<b>Pertinence</b>	A

Le PRCDE est toujours pertinent car il s'aligne sur les priorités nationales algériennes en matière d'environnement, pour lesquelles le PNAE-DD constitue la principale référence.

Il respecte également les priorités stratégiques de la coopération belge (renforcement des capacités des individus, des organisations et des institutions, priorité sur l'environnement, préoccupation d'un équilibre H/F dans les bénéficiaires, promotion de partenariats durables entre institutions belges et algériennes et dans une moindre mesure de promotion des nouvelles techniques de l'information et de la communication).

Les nouvelles demandes d'appui des différents OB et OST, enregistrées en 2017 et validées par les COPIL de mars et octobre 2017, répondent aux objectifs du PRCDE en matière d'intégration environnementale et à ses orientations telles que définies dans le DTF (voir DTF P 54 orientations stratégiques).

### 1.3.2 Efficience

	Performance
<b>Efficience</b>	B

Les inputs ont été très long à mobiliser notamment en raison des procédures d'appel d'offre, de négociation des accord cadres et spécifiques de coopération avec les acteurs publics et de signature des conventions de subside. Ces délais sont venus s'ajouter aux délais non négligeables de finalisation des demandes d'appui (notamment dans le R2, santé et le R3, transport). L'ensemble des projets ont été « calibrés » pour tenir dans les délais de mise en œuvre mais il n'y a pas de marge pour d'éventuels retards ou difficulté de mise en œuvre pouvant survenir chemin faisant.

Cependant, l'atteinte de la plupart des outputs est probable, tenant compte de la bonne appropriation et de l'esprit de collaboration des différents partenaires, de l'état d'avancement des différents projets ainsi que des délais réalistes de mise en œuvre. Un doute subsiste quant aux outputs du R5 relatif au dialogue intersectoriel et aux « nouveaux » projets d'appui au Ministère des transports, compte tenu des lenteurs enregistrées dans l'aboutissement du projet initié en faveur de l'ONEDD et des nouveaux projets d'appui au Ministère des transports dont les Accords spécifiques de coopération avec la SNCB

ne sont toujours pas signés à fin 2017 pour un montant d'environ 1 million €.

### 1.3.3 Efficacité

	Performance
Efficacité	B

Les capacités d'intégration de l'environnement des OB cibles seront bien renforcées, avec des objectifs plus ou moins ambitieux selon la situation de départ de l'OB et la rapidité d'avancement des activités du projet.

Pour évaluer l'atteinte de l'outcome, le projet s'est inspiré de la méthode CAPscan qui est une méthode descriptive (qualitative) qui permet d'apprécier le degré d'intégration de l'environnement au départ du projet et son évolution au cours du projet (voir rapport Baseline) pour chaque OB.

### 1.3.4 Durabilité potentielle

	Performance
Durabilité potentielle	B

Comme cité plus haut la bonne appropriation de l'intervention par la plupart des partenaires et OB est déterminante pour la durabilité des acquis du projet. Les différents partenaires font preuve d'une grande implication dans la conduite et la mise en œuvre des différents projets. Cependant, l'instabilité du secteur de l'environnement (plusieurs remaniements ministériels depuis le début du projet) a des répercussions négatives sur l'avancement des projets dédiés à ce secteur (exemple du RNE pour l'ONEDD).

Le CTC en tant qu'organe de concertation et de suivi technique offre aux différents partenaires un espace de collaboration et d'échange. Cet espace favorise l'appropriation et la durabilité des acquis du projet.


Par ailleurs, la nature même des activités du PRCDE et les outils utilisés (formations, partenariats, convention de subside et accompagnements), favorise la durabilité qui devrait être assez bonne, car le projet cherche à provoquer une augmentation du niveau de conscience, gage de durabilité. Le comité de pilotage assure un appui stratégique au projet et facilite la prise de décision. Il est bien impliqué et fait ce qu'il faut pour accompagner la mise en œuvre.

Le Comité Technique de Coordination (CTC) est quant à lui très impliqué au niveau de la mise en œuvre et très motivé par le sujet.

L'intervention bénéficie d'un bon appui de la part des organismes bénéficiaires et des institutions belges partenaires et cet appui devrait perdurer.

## 1.4 Conclusions

Le projet est dans sa 3<sup>ème</sup> année, il atteindra en 2018 sa vitesse de croisière, car c'est l'année où tous les projets seront complètement engagés et la mise en œuvre effective. Sa particularité est que lors de la formulation il n'a pas été possible de définir un programme d'activités. Le programme opérationnel arrêté est donc une réponse aux demandes d'appui formulées par les différents partenaires et OB. La principale appréciation que l'on peut émettre à ce stade, est que, suite au travail d'accompagnement et de vulgarisation de l'équipe projet, les partenaires ont proposé des projets d'appui répondant à leurs besoins, aux orientations du PRCDE définis dans le DTF en intégrant bien la dimension environnementale. Ces projets s'inscrivent en droite ligne avec les priorités algériennes en matière d'IE.

Fonctionnaire exécution nationale <sup>2</sup>	Fonctionnaire exécution CTB
	<p><b>Emmanuel THIRY</b></p> 

## 1.5 Évolution du contexte

### 1.5.1 Contexte général

Le projet est mis en place dans un contexte de stratégie d'exit avec des délais d'exécution limités et aucune possibilité de prolongation.

Néanmoins, il bénéficie des nombreux contacts noués dans les précédents projets. Les secteurs partenaires choisis sont des partenaires classiques de la coopération belge au développement à savoir la santé, les ressources en eau le transport et l'environnement.

Le sujet de l'environnement correspond bien aux priorités du partenaire et des bénéficiaires et il est relativement consensuel. La situation sécuritaire est bonne dans les grandes villes mais tout déplacement d'étrangers hors de la wilaya d'Alger doit être signalé, ce qui limite un peu l'appui à des partenaires situés en dehors des agglomérations.

### 1.5.2 Contexte institutionnel

Le projet est ancré au Ministère chargé de l'Environnement. Ce ministère était issu d'une absorption, plusieurs mois avant le début du projet des services « environnement » de l'ancien MATE par le Ministère des Ressources en eau. Cette absorption a donné lieu à de nombreuses réorganisations et réaménagement d'organigramme qui a retardé le démarrage du projet et le lancement de certaines activités. En mai 2017 le Ministère chargé de l'Environnement a été détaché de celui chargé de l'eau et s'intitule désormais Ministère de l'Environnement et des Energies Renouvelables.

Par ailleurs, le Ministère des Transports a fusionné avec celui des Travaux publics. Cette dernière réorganisation a légèrement ralenti la mise en œuvre de certaines activités du projet.

L'ancrage du projet est pertinent car le Ministère chargé de l'environnement est tout à fait conscient de la dimension intersectorielle nécessaire à la conduite de sa stratégie et sa politique environnementale. Il a d'ailleurs mis en place un comité intersectoriel pour le remodelage du Plan national d'action pour l'environnement et le développement durable dont la formation sera effectuée à travers un des projets du PRCDE.

Il est à souligner que suite à l'amendement de la constitution en 2016, de nouvelles dispositions relatives à la protection de l'environnement ont été introduites à travers les articles 19 et 68 qui stipulent :

- Art. 19. L'État garantit l'utilisation rationnelle des ressources naturelles ainsi que leur préservation au profit des générations futures. L'État protège les terres agricoles. L'État protège également le domaine public hydraulique. La loi détermine les modalités de mise en

---

<sup>2</sup> Nom et signature

œuvre de cette disposition.

- Art. 68. Le citoyen a droit à un environnement sain. L'État œuvre à la préservation de l'environnement. La loi détermine les obligations des personnes physiques et morales pour la protection de l'environnement.

### 1.5.3 Contexte de gestion : modalités d'exécution

Le délai d'exécution réduit de 5 à 3 ans représente toujours une très forte contrainte dans la mise en œuvre du projet. L'adaptation du cycle de sélection des projets à **un seul cycle de sélection et de validation** des propositions d'appui des différents partenaires projets proposés par différents OB avec une ouverture pour la prise en charge de nouvelles demandes si à la fois le délai d'exécution et le budget disponible le permettaient.

Cette nouvelle logique a été proposée et validée par le partenaire et elle est très explicite, claire et balisée dans le temps afin de tenir compte de la fin de l'intervention et de la stratégie de sortie de la coopération belge.

Les projets sont ensuite traduits sous la forme, selon le besoin, d'accords spécifiques de coopération, d'appel d'offre en vue de la passation de marchés en régie ou d'attribution de subsides. Ces procédures sont très longues à finaliser. Ce délai s'est ajouté à celui de la formulation des projets

La mise en œuvre en régie est intéressante mais elle est ralentie par l'absence d'ATN nationaux maîtrisant les spécificités du code belge des marchés.

### 1.5.4 Contexte HARMO

Le projet s'aligne sur les priorités nationales algériennes en matière d'environnement, pour lesquelles le PNAE-DD constitue la principale référence.

Il respecte également les priorités stratégiques de la coopération belge (renforcement des capacités des individus, des organisations et des institutions, priorité sur l'environnement, préoccupation d'un équilibre H/F dans les bénéficiaires, promotion de partenariats durables entre institutions belges et algériennes et dans une moindre mesure de promotion des nouvelles techniques de l'information et de la communication).

Dès sa phase de conception, le PRCDE a été formulé comme étant complémentaire au Plan d'Appui à la Politique Sectorielle de l'Environnement PAPSE, gros projet d'appui au secteur de l'environnement d'une durée de 48 mois et doté d'un budget européen de 34 millions d'euros.

Des réunions régulières sont organisées avec le PAPSE en vue de coordonner les actions, notamment sur la société civile et l'information environnementale.

Un groupe thématique sous l'égide de la GIZ assure la coordination de l'action de l'ensemble des bailleurs de fonds dans le domaine de l'environnement.

## 1.6 Performance de l'Outcome (suivi des progrès généraux et utilisation du service rendu)





### 1.6.1 Progrès des indicateurs

L'équipe du projet conjointement avec les points focaux des secteurs et organismes bénéficiaires, a développé un système de monitoring qualitatif de l'Outcome qui s'inspire de la méthodologie d'évaluation CAPscan.

Sommairement, celle-ci, consiste à faire l'état du niveau d'intégration environnementale et d'intersectorialité (faits concrets) et à positionner l'organisme sur une échelle de 4 stades (conscience/expérimentation/transition/ mise en œuvre) pour pouvoir chaque année et à l'issue du projet, mesurer les progrès réalisés par rapport à la situation de départ.

Le choix de la méthode a été dicté par la spécificité du projet, les objectifs de développement qui lui sont assignés et les délais impartis.

La méthode CAP-Scan a été vulgarisée auprès des partenaires du PRCDE, lors d'un atelier de formation, organisé le 17 novembre 2016 et repris ensuite lors de deux réunions du Comité technique de coordination du projet en décembre 2016 et février 2017.

Elle a permis de structurer la collecte et l'agrégation des informations pertinentes en rapport avec l'intégration environnementale pour identifier de façon assez précise le point de départ la situation à mi-parcours et la situation finale.

Les différents stades ont une notation progressive et sont définis dans le **tableau ci-après**.

La notation ne constitue pas une fin en soi, mais aide généralement à stimuler un débat de fond et facilite une comparaison dans le temps.

<b>Tableau de définition des 4 stades de la méthode CAP-scan adapté à l'intégration environnementale : Stades du Changement</b>			
<b>Conscience (Notation : 0-1)</b>	<b>Expérimentation (Notation : 1-2)</b>	<b>Transition (Notation : 2-3)</b>	<b>Mise en œuvre pérenne (Notation : 3-4)</b>
<p>La faiblesse de l'intégration environnementale est diagnostiquée comme un frein à l'atteinte des résultats de développement durable.</p> <p>Les acteurs clés dans les différents secteurs reconnaissent l'intérêt d'intégrer l'environnement, mais l'engagement reste flou.</p> <p>Les responsables des secteurs reconnaissent qu'il est possible de faire mieux en matière d'intégration environnementale.</p> <p>Ce stade implique souvent un sentiment de frustration et de mécontentement vis-à-vis des performances dans le domaine de l'intégration environnementale.</p> <p>La sensibilisation aux pratiques d'intégration de l'environnement, ainsi que le sentiment d'urgence du besoin de changement suscitent l'envie de changement et permet de passer au stade suivant.</p>	<p>Les secteurs commencent à s'engager dans une démarche de changement vers des pratiques d'intégration de l'environnement, et explore différentes approches. Les différents responsables recueillent des idées de sources différentes et expérimentent des méthodes nouvelles.</p> <p>Cette expérimentation prend souvent la forme de projets pilotes et de déclenchement d'études ou de groupes de travail.</p> <p>Le manque d'homogénéité est une des difficultés qui caractérise ce stade, et des outils différents sont mis en œuvre sur la base de préférences personnelles.</p> <p>Par ailleurs, le lancement simultané de multiples initiatives a pour conséquence qu'aucune n'est poussée jusqu'au bout.</p> <p>Un nombre significatif de responsables et d'employés reconnaissent les bénéfices de l'intégration environnementale pour l'atteinte des objectifs de développement durable si la démarche est poussée plus avant.</p> <p>Ce nombre et cette volonté permettent le passage au stade suivant.</p>	<p>Les secteurs ont pris un engagement formel d'intégrer l'environnement et rentre dans un stade de transition entre les anciennes et nouvelles méthodes.</p> <p>L'engagement dans la nouvelle approche s'étend au niveau individuel, l'ancienne façon de travailler étant perçue comme n'apportant pas de solutions aux problèmes quotidiens. Une des caractéristiques de ce stade est qu'il est souvent le temps des décisions parfois difficiles.</p> <p>La mise en place de nouveaux cadres de résultats (intégrant les aspects environnementaux) par exemple implique d'abandonner les anciens indicateurs et les anciennes méthodes de mesure.</p> <p>La définition des priorités est également un enjeu fort, ainsi que la gestion du changement humain. La diffusion à grande échelle de l'approche dans les secteurs permet de passer au stade suivant.</p>	<p>L'intégration environnementale est intégrée dans les pratiques de façon transversale.</p> <p>Les principaux processus administratifs (formulation des stratégies, élaboration budgétaire) sont alignés sur les nouvelles pratiques.</p> <p>Des indicateurs sont utilisés pour suivre l'action dans les secteurs et de la société civile et un processus de revue périodique permet de les adapter aux priorités.</p> <p>Les employés sont mobilisés et formés et disposent des moyens de s'approprier les différents outils d'intégration environnementale, qui sont revus régulièrement sur la base des expériences passées.</p> <p>Les allocations de ressources assurent la pérennité des nouvelles méthodes. Les effets sont visibles dans les services fournis par les différents secteurs et la société civile.</p>

La méthode CAP-scan a suscité le débat autour des changements principaux en matière d'intégration de l'environnement dans les pratiques quotidiennes. Chaque OB a effectué sa propre auto-évaluation.

Cet exercice a permis d'apprécier la performance réalisée à mi-parcours (début février 2018), lors d'un atelier réalisé avec les bénéficiaires. L'atelier a permis de collecter les informations sur les résultats déjà atteints et, collectivement, d'attribuer une « note » selon la même méthode d'évaluation des capacités intitulée « CapScan » utilisée lors de l'élaboration de la Baseline.

Le résultat de cet atelier est présenté ci-dessous.

**A noter : l'atelier a plutôt (tendance naturelle) fait ressortir des indices portant sur la réalisation des activités (outputs). Cependant, afin de compenser ce biais, une attention particulière a été portée sur l'utilisation de ces résultats et donc sur l'outcome.**

14 mois après la Baseline, la situation se présente ainsi comme suit pour chaque OB :

**Résultat 1 – Evaluation des OB du secteur des Ressources en Eau (en rouge note fin 2017) :**

OB	Conscience (0-1)	Expérimentation (1-2)	Transition (2-3)	Mise en œuvre pérenne (3-4)
DEAH / AGIRE			2.5 (VB) <sup>3*</sup> 2.9 (VC)	
ADE (CNFME)		1.2 (VB) 1.5	2.1 (VC)	
INPE		1.2 (VB)	2.1 (VC)	

Justification de la note = Résultats atteints fin 2017 :

**DEAH-AGIRE :**

- La convention de subside pour l'actualisation du PNE élaboré avec la DAEH et l'AGIRE et signé
- Les termes de référence pour un appui perlé à la DAEH et l'AGIRE rédigés et publiés

**ADE (CNFME) :**

- La convention de partenariat entre le CNFME et la SWDE élaborée et signée
- Audit en cours de réalisation.
- Un cahier des charges pour la mise en place d'un système d'information est rédigé
- Une feuille de route pour la mise en place du système de management de la qualité environnementale du CNFME rédigée
- 25 formateurs et cadres formés à l'approche par les processus
- Un diagnostic et une feuille de route pour la mise en place d'une structure de validation des acquis de l'expérience réalisés
- 20 formateurs formés à l'élaboration de kits pédagogiques intégrant la dimension environnementale (en cours)
- 

**INPE**

- La convention de partenariat entre l'INPE et la SWDE élaborée et signée
- Un séminaire de sensibilisation et de concertation entre les acteurs de l'eau et de l'environnement (70 personnes) mis en œuvre, avec rédaction de recommandations
- Un comité de pilotage des actions recommandations issues du séminaire mis en place
- Un audit organisationnel et fonctionnel de la structure de formation réalisé

<sup>3</sup> VB : Valeur de base. VC : Valeur-cible.

\* Ce projet vient de démarrer (VB début 2018)

**Résultat 2 – Evaluation des OB du secteur de la santé (en rouge note fin 2017) :**

Santé	Conscience (0-1)	Expérimentation (1-2)	Transition (2–3)	Mise en œuvre pérenne (3-4)
Direction de la prévention socio-environnementale			2.1(VB) 2.7 (VC)	
Institut National de santé publique (INSP)			2.1(VB) 2.7 (VC)	
Institut Pasteur (IPA)			2.1(VB) 2.7 (VC)	

Justification de la note = Résultats atteints fin 2017 :

**DPSE :**

- 7 cadres de haut niveau de la DPSE sensibilisés durant 1 semaine à l'organisation de la santé et l'environnement
- 4 chargées de programme de la DPSE suivent une formation diplômante (ayant déjà réalisé 3 modules du 6) : Politiques Publiques en Santé-Environnement (PPSE)
- 1<sup>ère</sup> mission d'une mission d'appui sur le sujet de la gestion des effluents liquides des établissements de soin réalisée
- Termes de référence pour un appui à la mise en place d'un plan de gestion sur la salubrité alimentaire élaboré et consultation pour la mobilisation d'expertise publiée.
- Termes de référence pour un appui à la mise en place de la phase 3 de la déclaration de Libreville (plan d'actions conjointes) élaborés et consultation pour la mobilisation d'expertise publiée.

**INSP :**

- Projet de partenariat entre l'INSP et le WIV-ISP/CODA-CERVA en vue de la mise en place d'un réseau de surveillance des pollens discuté et élaboré et accord de partenariat en cours d'élaboration.

**IPA :**

- Projet de partenariat entre l'IPA et le WIV-ISP/CODA-CERVA en vue de la mise en place d'une plateforme de génomique à l'IPA discuté et en cours d'élaboration. Projet de convention de subside pour la réalisation de la cartographie des maladies à transmission vectorielle rédigée et prêt à être signé

**Résultat 3 – Evaluation des OB du secteur des Transports (en rouge note fin 2017) :**

Transports	Conscience (0-1)	Expérimentation (1-2)	Transition (2–3)	Mise en œuvre pérenne (3-4)
Secrétariat général		1.2 (VB) 1.7	2.1(VC)	
DTTU		1.2 (VB) 1.7	2.1(VC)	
AOTU-A		1.2 (VB) 1.7	2.1(VC)	
DACM		1.2 (VB) 1.7	2.1(VC)	
ETUSA		1.2 (VB) 1.7	2.1(VC)	

Justification de la note = Résultats atteints fin 2017 :

**SG, ETUSA, DF :**

- 28 cadres du Ministère des travaux publics et des transports, formés à l'intégration environnementale et au développement durable durant 17 jours
- 25 cadres du Ministère des travaux publics et des transports ayant bénéficié d'un voyage d'étude d'une semaine auprès de leurs homologues en Belgique permettant de découvrir des bonnes pratiques d'intégration de l'environnement dans la gestion des transports routiers, en commun, ferroviaire, aérien et maritime.

- Un canevas présentant les principales données disponibles pour mesurer l'impact actuel du secteur des transports (aérien, maritime ferroviaire et routier) sur l'environnement. Cet état des lieux permettra d'identifier et de prioriser les axes de travail et des activités concrètes à mettre en œuvre pour réduire l'impact du secteur sur l'environnement.
- **Outcome : Mise en place d'un réseau de conseillers environnementaux,**
- **Outcome : Projet de décision portant création d'une cellule environnementale et du développement durable au Ministère chargé des transports rédigée et soumise au service juridique**
- **Outcome : Plus grande fluidité dans la transmission et l'échange des information environnementales**

**DACM :**

- 20 cadres de la Direction de l'Aviation Civile et de la Météorologie (DACM) du Ministère des travaux publics et des Transports (MTPT), de l'Institut Hydrométéorologique de Formation et de Recherches d'Oran (IHFR), de l'Office National de la Météorologie (Météo Algérie) et de l'Etablissement de Gestion des Services Aéroportuaires (EGSA) ont été formé pendant 10 jours en Belgique sur 3 thématiques précises :
  - Etude des incidences des activités aéroportuaires sur l'environnement ;
  - Système de management environnemental des installations aéroportuaires ;
  - Aviation civile et gaz à effet de serre.
- **Outcome : Plusieurs livrables rédigés par les participants avec l'aide des formateurs**
- **Outcome : Plus grande réactivité et fluidité dans la transmission et l'échange des information environnementales dans le cadre de la préparation du plan d'action transport environnement (voir plus haut)**

**AOTU :**

- Cahier des charges pour l'actualisation du plan de déplacement urbain de l'Algérois y.c. une formation action des agents de l'AOTU rédigé et publié
- Analyse des offres effectuée et prestataire sélectionné

**Résultat 4 – Evaluation des OB de la Société Civile (en rouge note fin 2017) :**

	Conscience (0-1)	Expérimentation (1-2)	Transition (2–3)	Mise en œuvre pérenne (3-4)
Secteur Société Civile	0.9 (VB)	1.2 →	2 (VC)	

**Justification de la note = Résultats atteints fin 2017 :**

- 31 associations (31 personnes) formées à la gestion du cycle de projet (entre les deux tours de la sélection des OSC)
- 16 associations (31 personnes) formées à l'intégration environnementale
- Un manuel de bonnes pratiques d'intégration de l'environnement dans la gestion de l'association en cours d'élaboration de manière participative.
- 16 associations (15 personnes) formées au Suivi-Evaluation selon la méthode CapScan.
- 16 convention de subsides signées avec les associations et le Ministère chargé de l'environnement pour des actions dans les domaines de l'éducation, de la sensibilisation et pour mener des projets pilotes dans le domaine de la protection de l'environnement
- Près de 22 visites d'accompagnement et de suivi réalisées au profit des associations subsidiées en plus de l'accompagnement à distances (téléphone, mail).
- Une étude sur le rôle et la place de la Société Civile Algérienne dans la gestion durable de l'Environnement et sur son intégration dans les Politiques Publiques lancée en partenariat avec le Ministère chargé de l'environnement. Sommaire proposé et en cours de validation
- Cinq mini ateliers d'approfondissement réalisés avec les acteurs locaux sur le sujet de l'environnement dans les wilayas de Annaba, Oran, Tiaret, Ghardaia et Tipaza. Et plus d'une centaine d'associations rencontrées en entretien individuel ou en focus groupe.
- **Outcome : Utilisation des acquis lors des formations**

- L'association club vert de Adjaidja a utilisé « la fiche activité » pour l'organisation de ses activités, ce qui a permis, selon le chef de projet, une meilleure cohésion de l'équipe et une bonne maîtrise de la préparation ;
- Les associations Marenstrum et Home qui n'avaient pratiquement pas de comptabilités ont mis en place des registres et se sont mis en conformité avec la réglementation algérienne, au-delà des procédures Enabel ;
- Les associations parviennent à mieux mobiliser des partenaires autour de leurs projets : les associations Graine de paix a renforcé son partenariat avec l'office des forêts, Sidra et AFEV ont signé des conventions de partenariat avec les APC de Belouizdad et Bouzareah, ASPEIN a signé une convention avec AND et l'ANEJ avec le CNTPP, l'association AECB a réussi à mobiliser six associations locales pour la campagne de sensibilisation, l'association club vert de Adjaidja, et SIDRA ont pu mettre en place un programme de formation pour six et dix associations qu'ils vont impliquer dans des actions de sensibilisation, l'associations femmes en communication a formé 5 journalistes et a mobilisé des journalistes pour la couverture d'évènement de plusieurs autres associations.
- Les 2 cadres concernés du MEER ont participé à l'élaboration des lignes directrices et au processus d'attribution de subsides par appel à projet.

**Résultat 5 – Evaluation des OB « intersectorielles » (en rouge note fin 2017) :**

	Conscience (0-1)	Expérimentation (1-2)	Transition (2-3)		Mise en œuvre pérenne (3-4)
CNFE		1.8 (VB)	2.1	2.7 (VC)	
ONEDD		1.8 (VB)	2.2	2.9 (VC)	

Justification de la note = Résultats atteints fin 2017 :

**CNFE :**

- Convention de subside rédigée et signée
- 

**ONEDD :**

- Plan de travail rédigé et signé pour un appui à la rédaction du rapport national sur l'environnement et à la diffusion de l'information environnementale
- Sommaire global du RNE élaboré et validé
- Manuel méthodologique pour la rédaction des futurs RNE rédigé
- Termes de référence pour la rédaction de 14 monographies et un appui thématique à l'ONEDD rédigé et publié
- Une arborescence pour un portail de l'information environnementale rédigée
- Une vingtaine de propositions pour un nouveau logo et la charte graphique pour l'ONEDD

### 1.6.2 Analyse des progrès réalisés

Ce rapport de résultats présente la situation en gros à mi-parcours du projet. Mais compte tenu du temps qui a été nécessaire pour identifier les bénéficiaires, élaborer les projets d'appui aux bénéficiaires et préparer les appuis nécessaires (marchés, conventions de subside ou ACC/ASC), le travail technique n'a encore que récemment commencé (9 mois pour les premiers projets, certains n'ayant pas encore commencé).

**Quels sont les progrès réalisés par rapport à l'atteinte de l'Outcome ?**

Certains frémissements sont cependant sensibles, surtout dans le secteur des transports qui depuis le début du projet est le plus allant.

**Résultats inattendus ?**

Un dialogue intersectoriel certain est observable dans la « gestion » du projet, à travers la dynamique du CTC qui se réunit environ tous les 2 mois et qui associe la plupart du temps l'ensemble des OB. La

qualité des échanges montre une réelle convivialité et une dynamique en faveur de l'intégration de l'environnement

### 1.6.3 Impact potentiel

Au même titre que l'Outcome, la mesure de l'atteinte de l'impact se fera suivant la méthode CAP-scan. Dans le rapport Baseline les points focaux des différents ministères ont procédé à une appréciation du niveau d'intégration environnementale dans leurs secteurs respectifs. Un rapport dressant le point de situation a été élaboré pour chaque secteur et joint au rapport Baseline. Ces rapports énumèrent l'ensemble des actions entreprises par les différents secteurs et OB et qui intègrent l'environnement. Sur la base de ces rapports chaque secteur s'est positionné par rapport aux 4 stades du changement (conscience / expérimentation / transition / mise en œuvre). Ceci permettra de déterminer le progrès de chaque secteur.

## 1.7 Performance de l'output 1 (suivi des indicateurs et activités, service rendu)



### 1.7.1 Progrès des indicateurs

Output 1 :Les capacités d'intégration de l'environnement des organisations bénéficiaires ciblées du secteur de l'Eau sont durablement renforcées et mises à profit				
Indicateurs	Valeur Baseline	Valeur 2017 (Valeur réalisée)	Valeur 2018	Cible finale
Nombre de formateurs capables de former en Intégration de l'Environnement dans le secteur d'Eau	0	0 (0)	0	20
Nombre de kits de formation	0	0 (0)	0	1 modèle de KIT
Niveau d'intégration de l'environnement dans le Plan National de l'Eau *.	L'exercice sera réalisé avec l'AGIRE après la signature de la convention de subside			
Niveau d'intégration de l'environnement dans le plan de formation triennal et de sa mise en œuvre*.	L'exercice sera réalisé avec l'AGIRE après achèvement des activités des ASC			

\* Indicateur élaboré selon une analyse de type «CAP-scan »

## 1.7.2 État d'avancement des principales activités (projets)

État d'avancement des <u>principales</u> activités <sup>4</sup>	État d'avancement :			
	A	B	C	D
1) Appui technique au lancement du centre national de formation aux métiers de l'eau (CNFME)			x	
2) Renforcement et développement des capacités techniques et pédagogiques de l'Institut National de Perfectionnement de l'Equipement (INPE)			x	
3) Actualisation-finalisation du PNE			x	

## 1.7.3 Analyse des progrès réalisés

L'appui au CNFME suit son chemin. Le 1<sup>er</sup> ASC a connu quelques retards de réalisation liés aux lenteurs dans la validation des livrables notamment ceux portant sur des aspects très technique ainsi que les formalités liées à l'organisation des différentes formations ayant lieu en Belgique, toutefois les 2 activités restantes de ce 1<sup>er</sup> ASC sont en cours de réalisation.

Le second ASC doit s'achever fin juin 2018, avant la signature du 3<sup>ème</sup> et dernier. La bonne cadence de mise en œuvre des activités laisse à dire que le taux d'exécution des activités fin juin 2018, sera certainement positif, et constituera un bon indicateur d'appropriation et une preuve de la capacité des partenaires à atteindre les résultats prévus dans les délais.

L'appui à l'INPE vient de commencer. Le 1<sup>er</sup> ASC doit s'achever fin juin 2018, avant la signature du 2<sup>nd</sup> et dernier. Il est un peu tôt pour faire un pronostic de performance de l'INPE et de sa capacité d'absorption, toutefois, il faut souligner que l'INPE a toujours fait montre d'engagement en s'impliquant dans la prise en charge de certains frais liés à l'accueil des experts de la SWDE Le taux d'achèvement des activités fin juin sera un bon indicateur de la capacité des deux partenaires à atteindre les résultats prévus dans les temps.

L'actualisation – finalisation du PNE est menée grâce à une convention de subside signée le 08 janvier 2018, le lancement des travaux a été fait, et à un appui perlé est prévu. Un consultant est en cours de recrutement. Les délais de réalisation sont assez courts mais, il est encore trop tôt pour se prononcer sur les risques de non atteinte des résultats prévus.

## 1.8 Performance de l'output 2

### 1.8.1 Progrès des indicateurs

Output 2 : Les capacités d'intégration de l'environnement des organisations bénéficiaires ciblées du secteur de Santé sont durablement renforcées et mises à profit				
Indicateurs	Valeur Baseline	Valeur 2017 (Valeur réalisée)	Valeur 2018	Cible finale
Nombre cadres seniors mieux outillés pour guider le Plan d'Action Santé-Environnement	0	7 (0)	6	6

<sup>4</sup> A : Les activités sont en avance  
 B : Les activités sont dans les délais  
 C : Les activités sont retardées ; des mesures correctives doivent être prises.  
 D : Les activités ont pris un sérieux retard (plus de 6 mois). Des mesures correctives majeures sont requises.

Nombre de chefs de programme, qui maîtrisent l'analyse de risques environnement-Santé.	0	5 (0)	5	5
Nombre de points focaux qui maîtrisent les liens Santé-Environnement	0	0 (0)	15	15
Meilleure maîtrise des problématiques liées au domaine de la Santé-Environnement*.	Sera défini en Q2 2017			

\* Indicateur élaboré selon une analyse de type «CAPscan »

### 1.8.2 État d'avancement des principales activités

État d'avancement des <u>principales</u> activités <sup>5</sup>	État d'avancement :			
	A	B	C	D
Voyage d'étude et formation des 5 chargés de programmes		x		
Appui à une étude sur la gestion des effluents liquides des établissements de santé		x		
Formation/action de 10 cadres en approche cadre logique (Gestion de cycle de projet + suivi évaluation)		x		
Appui à l'élaboration d'un plan stratégique de sécurité sanitaire des aliments en Algérie		x		
Appui à l'élaboration du plan d'actions conjointes Phase 3 de la déclaration de Libreville		x		
Cartographie des maladies à transmission vectorielle liées aux Changements climatiques et environnement		x		
Appui à la mise en place de l'unité environnement à l'Institut Pasteur		x		
Appui à la mise en place d'un réseau de surveillance des pollens en Algérie		x		

### 1.8.3 Analyse des progrès réalisés

Au démarrage, la demande d'appui du MSPRH était très timide, la sensibilisation et la mobilisation des cadres de ce secteur ont nécessité beaucoup de temps et d'efforts au travers de réunions successives de travail pour aboutir à une liste de projets d'appui en lien avec l'IE.

En effet, ce n'est à partir du Q3 2017, que le PRCDE a reçu une demande d'appui formelle en faveur, à la fois de l'administration centrale du MSPRH et de ses organismes sous tutelle, à savoir : l'INSP et l'Institut Pasteur. Ceci a permis d'élaborer 8 fiches de projets précis, d'une durée d'exécution inférieure à un an, étant donné le peu de temps restant au PRCDE. Cette liste concerne :

- 1) Un voyage d'étude, qui s'est déroulé au mois de novembre 2017 et qui a permis de sensibiliser un groupe de cadres de haut niveau du secteur en prenant connaissance de l'expérience belge dans le domaine de santé-environnement. Une formation diplômante est en cours à Rennes en France (Ecole des Hautes Etudes en Santé Publique) en faveur de 4 chargées de programme et la 5<sup>ème</sup> chargée de programme devrait bénéficier d'un stage au SPF santé belge en immersion

<sup>5</sup> A : Les activités sont en avance  
B : Les activités sont dans les délais  
C : Les activités sont retardées ; des mesures correctives doivent être prises.  
D : Les activités ont pris un sérieux retard (plus de 6 mois). Des mesures correctives majeures sont requises.



avant juin.

- 2) Une mission d'appui sur la gestion des effluents liquides à risques infectieux, chimiques, toxiques et radioactifs générés par les établissements de santé est en cours et devrait être achevée avant juin 2018.
- 3) Une formation à la gestion de projet axée sur les résultats est également prévue en Q2 2018.
- 4) Un appui à l'élaboration d'un plan stratégique de sécurité sanitaire des aliments en Algérie a fait l'objet d'un appel d'offre. Le marché devrait être signé en février et durer un an.
- 5) Un appui à l'élaboration du plan d'actions conjointes Phase 3 de la déclaration de Libreville a déjà fait l'objet d'un appel d'offre, malheureusement infructueux. Il sera relancé en février. L'appui devrait durer moins d'un an.
- 6) Un appui à la réalisation d'une cartographie des maladies à transmission vectorielle liées aux « Changements climatiques et environnement » via une convention de subside avec et en faveur de l'Institut Pasteur d'Alger
- 7) L'Institut Pasteur bénéficiera également d'un échange de savoir-faire avec le WIV-ISP/CODA-CERVA au sujet de plateforme génomique. Enfin, le WIV-ISP/CODA-CERVA appuiera également l'INSP pour la mise en place d'un réseau de surveillance des pollens.

## 1.9 Performance de l'output 3

### 1.9.1 Progrès des indicateurs

<b>Output 3 : Les capacités d'intégration de l'environnement des organisations bénéficiaires ciblées du secteur des Transports sont durablement renforcées et mises à profit</b>				
<b>Indicateurs</b>	<b>Valeur Baseline</b>	<b>Valeur 2017 (Valeur réalisée)</b>	<b>Valeur 2018</b>	<b>Cible finale</b>
Nombre de formateurs capables de former en Intégration de l'Env. dans le domaine de transport	0	0 (0)	14	14
Nombre de kits de formation	0	0 (0)	5	5
Eléments de jugement pour pouvoir décider sur la mise en place d'un B.H.N.S. à Alger*	El. sur secteur Est	El. sur secteur Est	El. sur secteur Est et Ouest	El. sur secteur Est et Ouest
Nombre de cadres de la DTTU sont capables d'évaluer et suivre la mise en place d'un SCRCU et d'élaborer des TdRs pour les études sur la question.**	0	0 (0)	10	10
Nombre de cadres capables de mettre en place la politique environnement au centre de maintenance de l'ETUSA	0	0 (0)	2	2
Feuille de route pour la mise en place des recommandations de l'audit environnemental de l'ETUSA	0	0 (0)	1	1
Un PDU de l'Algérois actualisé, prenant en compte l'IE	0	0 (0)	1	1
Plan d'action pour la prise en charge des obligations env./transport	0	0 (0)	1	1
Nombre de conseillers (formés et) capables de mettre en œuvre ce plan d'action	0	0 (0)	0	10

Nombre de cadres avec des compétences renforcées dans le domaine de la relation entre transport aérien, environnement et changements climatiques	0	22 (20)	22 (20)	22 (20)
--	---	---------	---------	---------

\* Le bénéficiaire dispose déjà d'éléments sur le secteur est. Ceux-ci seront complété en 2018 pour le secteur ouest

\*\* : Projet abandonné

### 1.9.2 État d'avancement des principales activités

État d'avancement des <u>principales</u> activités <sup>6</sup>	État d'avancement :			
	A	B	C	D
<b>Renforcement des compétences des cadres de la DACM dans le domaine de l'environnement en liaison avec la navigation aérienne</b>	<b>Projet achevé avec succès</b>			
Appui à l'élaboration et à la mise en place d'un plan d'action pour la prise en charge des obligations environnementales du Ministère des Transports		x		
Appui à l'élaboration de modules de formation environnementale dans le secteur des transports				
Appui à la mise en place d'une politique environnementale à l'ETUSA (pour le centre de Formation et l'atelier de maintenance)				
Appui à la préparation d'un plan de déplacement pour l'agglomération algéroise		x		
Appui à la mise en place du centre de formation ferroviaire		x		
Etude d'avant-projet sommaire pour la ligne de Bus à Haut Niveau de Service (BHNS) Alger Est		x		
Etude de faisabilité pour la réalisation d'un bus à haut niveau de service (BHNS) Alger Ouest		x		
Etude de mise en place d'un système de billettique interopérable		x		
Appui à la formation d'une équipe performante d'ingénieurs, capable d'assurer le suivi de la mise en place d'un système centralisé de régulation de la circulation urbaine	Projet annulé à la demande du bénéficiaire			

### 1.9.3 Analyse des progrès réalisés

Après échange avec les bénéficiaires, il a été convenu de mettre en œuvre le résultat à travers 7 projets au profit de 6 organisations bénéficiaires sous tutelles.

Le 1<sup>er</sup>, formation d'agents de la DACM, s'est achevé avec succès.

3 autres projets sont appuyés à travers le contrat cadre avec l'Institut Eco-conseil :

- Appui à l'élaboration et à la mise en place d'un plan d'action pour la prise en charge des obligations environnementales du ministère des Transports au profit du secrétariat général, comprenant également la formation de cadres des différentes directions du Ministère
- Appui à la sous-direction de la formation et à plusieurs centres de formations sous tutelle du Ministère par la formation des formateurs des différents instituts de formations,
- Appui à l'ETUSA pour l'intégration de l'environnement dans la gestion d'un atelier pilote et

<sup>6</sup> A : Les activités sont en avance  
B : Les activités sont dans les délais  
C : Les activités sont retardées ; des mesures correctives doivent être prises.  
D : Les activités ont pris un sérieux retard (plus de 6 mois). Des mesures correctives majeures sont requises.

appui à l'élaboration d'un module environnemental pour le centre de formation

Ces 3 projets sont à mi-parcours et devraient atteindre leurs résultats avant la fin 2018. Ils sont déjà permis des changements notables au Ministère chargé des transports et au sein des autres bénéficiaires.

L'appui à l'AOTU-A dans l'actualisation du plan de déplacement urbain de l'Algérois sera mis en œuvre sous la forme d'une assistance technique dont le recrutement a pris plus d'un an. Le contrat est sur le point d'être signé et durera un an.

Quatre gros projets d'appui à la Direction des transports terrestres et urbains devraient être réalisés à travers un ASC avec la SNCB et être mis en œuvre par sa filiale Transurb endéans un an. La préparation de l'accord cadre et de ces ACC n'avance pas cependant de façon très rapide.

Un projet a été annulé à la demande du bénéficiaire.

## 1.10 Performance de l'output 4

### 1.10.1 Progrès des indicateurs

Output 4 : Des organisations de la société civile algérienne actives dans le domaine de l'environnement sont renforcées et impliquées dans des actions d'Information, Education et Communication et la mise en œuvre de projets locaux				
Indicateurs	Valeur Baseline	Valeur 2017 (Valeur réalisée)	Valeur 2018	Cible finale
Nombre de cadres MREE capables/outillés d'impliquer les organisations de la SC	0*	02 (03)	10	10
Le dispositif de planification et d'organisation des actions d'appui aux OSC existe et est maîtrisé par les cadres concernés du MREE	0	0 (0)	1	1
Nombre d'associations ayant des cadres capables de l'Intégration Environnementale	02**	0 (16)	0	20
Nombre d'expériences pilotes et pratiques associatives diffusées	/***	0 (16)	0	20

\* Hors appui apporté aux clubs verts

\*\* Selon le sondage réalisé lors de la phase d'analyse des parties prenantes pour le R4

\*\*\* Il n'y a hélas pas de travaux ou références suffisantes par rapport à cet indicateur

## 1.10.2 État d'avancement des principales activités

État d'avancement des <u>principales</u> activités <sup>7</sup>	État d'avancement :			
	A	B	C	D
1) Appui à la société civile pour consolider et valoriser l'action associative		x		
2) Organisation de rencontres régionales		x		
3) Voyage d'étude et formation accompagnement des OSC		x		
4) Etude SC/Environnement	x			

## 1.10.3 Analyse des progrès réalisés

En ce qui concerne les activités du R4, on note une avancée relativement bonne. La démarche tracée a été respectée même si des retards sont enregistrés par rapport à la planification proposée. Les activités ont été identifiées et réfléchies en concertation avec les principales parties prenantes à savoir les associations (sondage) et les pouvoirs publics représentés par le MEER, (Sous-direction du partenariat et de la sensibilisation) et la DGEDD (Direction générale de l'environnement et du développement durable).

Les principales activités réalisées sont les suivantes :

- Lancement d'un appel à proposition au bénéfice des associations algériennes. L'appel, lancé le 30 novembre 2016, a connu deux prolongations par rapport à l'échéance initiale, du fait d'un changement de calendrier du partenaire. Les journées d'information ont été réalisées dans les quatorze wilayas concernées en collaboration avec les directions et les maisons de l'environnement.
- Suite à la présélection sur base de notes succinctes de 33 propositions, mise en place d'une formation Gestion de cycle de projet.
- Signature des conventions de subsides réalisée en août 2017.
- Elaboration des termes de références pour la réalisation d'une étude sur le rôle des organisations de la société civile algérienne dans la gestion durable de l'environnement et son intégration dans les politiques publiques. L'étude a démarré en Q4 2017 et durera 10 mois.
- Réalisation de deux formations de 2 jours chacune, en Intégration de l'environnement dans la gestion d'une association et en suivi évaluation au profit des 16 associations subsidiées.

## 1.11 Performance de l'output 5

### 1.11.1 Progrès des indicateurs

**Output 5 : Le dialogue intersectoriel est renforcé et les bonnes pratiques des secteurs en termes d'intégration de l'environnement y sont partagées**

<sup>7</sup> A : Les activités sont en avance  
 B : Les activités sont dans les délais  
 C : Les activités sont retardées ; des mesures correctives doivent être prises.  
 D : Les activités ont pris un sérieux retard (plus de 6 mois). Des mesures correctives majeures sont requises.

Indicateurs	Valeur Baseline	Valeur 2017 (Valeur réalisée)	Valeur 2018	Cible 2019 et finale
Nombre de points focaux qui maîtrisent les enjeux environnementaux de leurs secteurs	0	0 (0)	0	38
Nombre total d'opportunités de communication intersectorielle sur l'Environnement mises en œuvre*	0	2 (0)	2	5
Nombre total d'espaces de partage des bonnes pratiques d'Intégration environnementale mis en place*	0	2 (0)	2	5
Accès à l'information pertinente pour l'IE**	0	0 (0)	1	2

\* Pour ces deux indicateurs la cible finale représente l'addition de tous les espaces et opportunités mise en œuvre sur la durée du projet (2017, 2018 et début 2019)

\*\* A travers la mise en place d'un portail environnemental et d'un Rapport national sur l'environnement (RNE)

### 1.11.2 État d'avancement des principales activités

État d'avancement des <u>principales</u> activités <sup>8</sup>	État d'avancement :			
	A	B	C	D
1) Appui à la mise en place d'un réseau de points focaux environnement et à la communication intersectorielle sur l'environnement			x	
2) Appui à la préparation du RNE et à la mise en place d'un portail web				x
3) Bourses hors secteurs	<b>Projet achevé avec succès</b>			

### 1.11.3 Analyse des progrès réalisés

Le projet d'appui à l'ONEDD est actuellement très ralenti suite à un différend avec le Ministère chargé de l'environnement au sujet du recrutement d'experts nationaux pour la rédaction de monographies thématiques. Ce projet prend un retard très inquiétant.

Le projet d'appui au CNFE vient de commencer après un stand-by de plus de 6 mois. Il n'est pas sûr qu'il atteigne l'ensemble des résultats prévus.

Le Résultat 5 concerne également le financement de bourses hors secteurs. Une formation sur l'incinération des déchets au profit des cadres du secteur de l'environnement a été organisée en 2016 et s'est achevée avec succès.

<sup>8</sup> A : Les activités sont en avance  
B : Les activités sont dans les délais  
C : Les activités sont retardées ; des mesures correctives doivent être prises.  
D : Les activités ont pris un sérieux retard (plus de 6 mois). Des mesures correctives majeures sont requises.

## 2 Thèmes transversaux

Les thèmes transversaux identifiés dans le PRCDE sont ceux :

- du genre (ratio H/F parmi les bénéficiaires) ;
- de l'environnement ;
- et des nouvelles technologies de l'information et de la communication.

### 2.1.1 Genre

En ce qui concerne le ratio H/F, le projet ne fait que commencer et peu d'actions ont encore été mises en place. Un monitoring sera mis en place afin de vérifier que les formations et appuis bénéficient autant que faire se peut de façon équilibrée aux deux groupes.

### 2.1.2 Environnement

Le thème de l'environnement et celui du projet, il est donc prévu que l'ensemble des actions contribuent à une meilleure prise en compte de l'environnement dans les politiques sectorielles des transports, de l'eau et de la santé, que ce soit au niveau individuel (par de la communication, de la sensibilisation et de la formation), au niveau organisationnel, dans les pratiques mais aussi au niveau institutionnel.

### 2.1.3 NTIC

Plusieurs projets du PRCDE visent à soutenir la mise en place des NTIC comme par exemple la création d'un portail d'information environnementale ou l'appui au PNE qui est un système d'information gérant les ressources en eau. D'autres projets sont en cours de réflexion pour renforcer la dimension NTIC de l'intégration environnementale.

## Résultat 1 : Eau

### Système informatique CNFME :

Le partenariat entre la SWDE et le CNFME va, entre autres, permettre de concevoir un SI pour le CNFME :

- Etude et conception d'un système d'information
- Cahier des charges pour l'acquisition des solutions technologiques appropriées pour son automatisation (équipements et logiciels)

### Système d'information de l'INPE :

Le partenariat entre la SWDE et l'INPE va, entre autres, permettre de concevoir un SI pour l'INPE :

- Rédaction de spécifications techniques de la base de connaissance,
- Rédaction de spécifications techniques de la base documentaire,
- Enrichissement par des outils interactifs et mise à jour du site web de l'INPE,
- Formation du personnel des services d'information sur les méthodes et technologies de l'information.

### Actualisation-finalisation du PNE :

Le subsidé et l'appui perlé dont va bénéficier l'AGIRE/DAEH va permettre de finaliser la réalisation d'un Plan national de l'Eau qui comporte une composante SI. Le Système d'Information du PNE se décrit

suivant trois composantes : une architecture matérielle (trois serveurs, une baie SAN de stockage et 6 stations de travail), une architecture logicielle s'appuyant sur deux types de technologie relevant de deux éditeurs de logiciels (Microsoft et ESRI) et une architecture applicative permettant d'assurer plusieurs fonctions. Il permettra de gérer de façon centralisée diverses informations thématiques. Il se positionnera donc comme source centralisée des données du secteur. Il s'appuiera sur une architecture technique orientée Business Intelligence (informatique décisionnelle) utilisant les dernières technologies.

### **Résultat 2 : Santé**

Rien de prévu

### **Résultat 3 : Transports**

L'étude d'un système de billettique interopérable est prévue dans le cadre de l'accord cadre avec la SNCB. Mis en œuvre au bénéfice de l'AOTU-A ce projet comporte :

- Une dimension « projet de service (examen des différentes étapes du cycle de vie du support interopérable et de son porteur ;
- Une dimension gestion et traitement des données ;
- Une dimension technique (choix du support, fonctionnalités des équipements...).

### **Résultat 4 : Société civile**

Une plateforme online dédiée aux OSC de l'environnement est en cours de développement. Cette plateforme comportera :

- Une base de données géo-référencée des OSC : initialement composée d'une consolidation des résultats de l'enquête dans le cadre du processus de la présente étude, elle pourra être complétée ultérieurement par le croisement avec le répertoire du MEER et éventuellement un système d'adhésion des OSC ;
- Un centre de ressources documentaires en ligne : qui pourrait comporter entre autres la documentation numérique pertinente, le partage des expériences, la publication des résultats des projets associatifs par localisation géographique et/ thématique, base de données des formateurs par spécialité et localisation géographique, etc ;
- Un calendrier dynamique des événements dans le secteur de l'environnement ;
- Un espace « opportunités » : qui regroupe les opportunités disponibles en termes de renforcement de capacités ou de financement pour les OSC dans le secteur.

### **Résultat 5 : Intersectoriel**

Pour renforcer la présence sur la toile de l'Observatoire de l'environnement et du développement durable (ONEDD), deux outils ont été proposés et sont en cours de développement :

a) Un site Web ONEDD, future vitrine de l'Observatoire sur le Net, avec notamment pour missions :

- La promotion de l'ONEDD, de ses missions et de ses services aux différents publics cibles ;
- La sensibilisation du grand public aux enjeux environnementaux ;
- La diffusion d'une information environnementale vulgarisée (RNE) ;
- La promotion du Portail de l'Environnement et du Développement Durable ;

b) Un Portail de l'Environnement et du Développement Durable en Algérie (Portail EDD) avec pour missions :

- La diffusion des données environnementales pointues (indicateurs, cartes et graphes...) ;

- La fonction de plateforme de l'inter-sectorialité environnementale à destination des acteurs de l'environnement nationaux et internationaux ;
- La collecte de l'information environnementale (en permettant aux OST et autres acteurs environnementaux d'alimenter l'outil via un accès « user ») – vision long terme ;
- L'aide à la décision pour les autorités publiques.

Un template de contenu pour la transmission du contenu vers le programmeur et un modèle de cahier de charge webmaster a également été présenté aux bénéficiaires.



### 3 Gestion des risques

Identification du risque ou problème			Analyse du risque ou problème			Traitement du risque ou problème			Suivi du risque ou problème	
Description du Risque	Periode d'identification	Catégorie	Probabilité	Impact Potentiel	Total	Action(s)	Resp.	Deadline	Progress	Status
Risque lié aux retards liés à la longueur et la complexité des procédures de marchés publics	Q3 2016 et MTR	OPS	High	High	Very High Risk	Recrutement d'un responsable marchés publics	eq PRCDE	Q4 2017	Recrutement effectué en Q1 2018	Achevé
						Appui renforcé du siège	CTB HQ	Q4 2017	En cours depuis Q1 2017	En cours
						Mobilisation renforcée de l'équipe d'ATN et du resp Partenariats	eq PRCDE à Bruxelles et Alger	Depuis Q3 2016	En cours	En cours
Risque lié aux retards dans les décisions des institutions algériennes	MTR	OPS	High	High	Very High Risk	Implication forte et relance des institutions partenaires. Une vision plus précise et donc du niveau de risque sera obtenue en Q2	eq PRCDE	Q2 2018	En cours	En cours
Risque dû à la réduction très forte de la durée du projet	Début du projet et MTR	OPS	High	High	Very High Risk	Mobilisation renforcée de l'équipe d'ATN et du resp Partenariats	eq PRCDE à Bruxelles et Alger	Depuis le début du projet	En cours	En cours
Risque dû à la mise en œuvre en un an seulement des 4 projets SNCB (1 250 000 euros au total)	Q3 2017	OPS	Medium	Medium	Very High Risk	Suivi très étroit des partenaires belges et algériens. Une vision plus précise de la vitesse d'engagement et donc du niveau de risque sera obtenue en Q2	eq PRCDE à Bruxelles et Alger	Q2 2018	En cours	En cours

## 4 PILOTAGE ET APPRENTISSAGE

### 4.1 Réorientations stratégiques

Dès le début du projet la proposition a été faite au bénéficiaire de remplacer la formule proposée dans le DTF d'un "guichet de dépôt des demandes" avec plusieurs cycles de sélection par des comités de sélection (CTS), par un seul cycle de sélection et de validation des projets proposés par différents OB par les secteurs eux-mêmes. Cette proposition a été validée par le partenaire et mise en place depuis le début. Cette décision du ministre de réduire le délai des projets du nouveau programme de coopération de 6 à 3 pour le PRCDE et de 7 à 3 pour AGID consiste à faire de ce nouveau programme un programme de sortie de l'Algérie, retirée de la liste des pays partenaires car à pays à revenu intermédiaire.

Suite à cette décision et à l'adoption de la nouvelle démarche, 19 OB principaux ont été validés : 3 dans le domaine de l'eau, 3 dans le domaine de la santé, 6 dans le domaine des transports, et 2 dans le domaine intersectoriel. En ce qui concerne la société civile, le choix a été fait de mettre en place un appel à projets et d'attribuer des subsides, puis d'accompagner et former les associations subsidiées ainsi que le Ministère chargé de l'environnement. Le CNFE qui avait été identifié dans la CS en tant que délégué du MREE a finalement été « inscrit » en tant que bénéficiaire (OB). Il devrait bénéficier d'un subside et venir ainsi appuyer le projet sur des volets formation et communication intersectorielle. La Baseline a formalisé cette réorientation.

## 4.2 Recommandations

### 4.3 Enseignements tirés

Enseignements tirés	Public cible
La mise en œuvre en régie permet une meilleure maîtrise des délais mais elle nécessite des ATN qui maîtrisent les subtilités du code des marchés belge, ce qui est rare. Dans le cas contraire, un appui du siège est nécessaire.	Siège
La mise en place de projets d'appui avec des systèmes d'appel à propositions successifs prend beaucoup de temps à mettre en place et à gérer. Même si le projet avait bénéficié de 6 ans, il aurait tout au plus pu mettre en place deux cycles.	Siège
Afin d'accélérer la mise en place des sous-projets, il pourrait être intéressant de lancer, en même temps que la signature de l'accord spécifique de coopération, un contrat cadre sur les thématiques du projet afin de disposer dès le début du projet d'un bon premier set de ressources utiles.	Siège
Les délais de mobilisation de l'expertise sont très longs, que ce soit pour les marchés, les accords de coopération ou les subsides. Le temps passé en mobilisation est du temps qui n'est pas passé en appui au bénéficiaire.	Siège

## 5 ANNEXES

### 5.1 Critères de qualité

<b>1. PERTINENCE : le degré dans lequel l'intervention est cohérente avec les politiques et priorités locales et nationales ainsi qu'avec les attentes des bénéficiaires.</b>				
<i>Procédez comme suit pour calculer la note totale du présent critère de qualité : Au moins un 'A, pas de 'C' ni de 'D' = A; Deux fois un 'B' = B; Au moins un 'C, pas de 'D' = C; Au moins un 'D' = D</i>				
Évaluation de la PERTINENCE : note totale	A	B	C	D
	x			
<b>1.1 Quel est le degré de pertinence actuel de l'intervention ?</b>				
	A	Clairement toujours ancré dans les politiques nationales et la stratégie belge, satisfait aux engagements en matière d'efficacité de l'aide, extrêmement pertinent par rapport aux besoins du groupe cible.		
x	B	S'inscrit toujours bien dans les politiques nationales et la stratégie belge (sans être toujours explicite), relativement compatible avec les engagements en matière d'efficacité de l'aide, pertinent par rapport aux besoins du groupe cible.		
	C	Quelques questions par rapport à la cohérence avec les politiques nationales et la stratégie belge, l'efficacité de l'aide ou la pertinence.		
	D	Contradictions avec les politiques nationales et la stratégie belge, les engagements en matière d'efficacité de l'aide ; la pertinence vis-à-vis des besoins est mise en doute. Des changements majeurs sont requis.		
<b>1.2 La logique d'intervention, telle qu'elle est conçue actuellement, est-elle toujours la bonne ?</b>				
x	A	Logique d'intervention claire et bien structurée ; logique verticale des objectifs réalisable et cohérente ; indicateurs appropriés ; risques et hypothèses clairement identifiés et gérés ; accompagnement de sortie d'intervention mis en place (si cela est applicable).		
	B	Logique d'intervention appropriée bien qu'elle puisse avoir besoin de certaines améliorations en termes de hiérarchie d'objectifs, d'indicateurs, de risques et hypothèses.		
	C	Les problèmes par rapport à la logique d'intervention peuvent affecter la performance d'une intervention et sa capacité à contrôler et évaluer les progrès ; améliorations requises.		
	D	La logique d'intervention est erronée et nécessite une révision en profondeur pour que l'intervention puisse espérer aboutir.		
<b>2. EFFICIENCE DE LA MISE EN ŒUVRE JUSQU'À CE JOUR : le degré dans lequel les ressources de l'intervention (fonds, expertise, temps, etc.) ont été converties en résultats de façon économe.</b>				
<i>Procédez comme suit pour calculer la note totale du présent critère de qualité : Au moins deux 'A, pas de 'C' ni de 'D' = A; Deux fois un 'B', pas de 'C' ni de 'D' = B; Au moins un 'C, pas de 'D' = C; Au moins un 'D' = D</i>				
Évaluation de l'EFFICIENCE : note totale	A	B	C	D
		x		
<b>2.1 Dans quelle mesure les inputs (finances, RH, biens &amp; équipements) sont-ils correctement gérés ?</b>				
	A	Tous les inputs sont disponibles à temps et dans les limites budgétaires.		
x	B	La plupart des inputs sont disponibles dans des délais raisonnables et ne nécessitent pas d'ajustements budgétaires considérables. Une certaine marge d'amélioration est cependant possible.		
	C	La disponibilité et l'utilisation des inputs posent des problèmes qui doivent être résolus, sans quoi les résultats pourraient courir certains risques.		
	D	La disponibilité et la gestion des inputs comportent de sérieuses lacunes qui menacent l'atteinte des résultats. Des changements considérables sont nécessaires.		
<b>2.2 Dans quelle mesure la mise en œuvre des activités est-elle correctement gérée ?</b>				
	A	Les activités sont mises en œuvre dans les délais.		

x	<b>B</b>	La plupart des activités sont dans les délais. Certaines sont retardées, mais cela n'a pas d'incidence sur la fourniture des outputs.
	<b>C</b>	Les activités sont retardées. Des mesures correctives sont nécessaires pour permettre la fourniture sans trop de retard.
	<b>D</b>	Les activités ont pris un sérieux retard. Des outputs ne pourront être fournis que moyennant des changements majeurs dans la planification.
<b>2.3 Dans quelle mesure les outputs sont-ils correctement atteints ?</b>		
	<b>A</b>	Tous les outputs ont été et seront plus que vraisemblablement livrés dans les temps et de bonne qualité, ce qui contribuera aux Outcome planifiés.
x	<b>B</b>	Les outputs sont et seront plus que vraisemblablement livrés dans les temps, mais une certaine marge d'amélioration est possible en termes de qualité, de couverture et de timing.
	<b>C</b>	Certains outputs ne s(er)ont pas livrés à temps ou de bonne qualité. Des ajustements sont nécessaires.
	<b>D</b>	La qualité et la livraison des outputs comportent et comporteront plus que vraisemblablement de sérieuses lacunes. Des ajustements considérables sont nécessaires pour garantir au minimum que les outputs clés seront livrés à temps.

<b>3. EFFICACITÉ JUSQU'À CE JOUR : le degré dans lequel l'outcome (objectif spécifique) est atteint, tel que prévu à la fin de l'année N</b>				
<i>Procédez comme suit pour calculer la note totale du présent critère de qualité : Au moins un 'A, pas de 'C' ni de 'D' = A; Deux fois un 'B' = B ; Au moins un 'C, pas de 'D' = C ; Au moins un 'D' = D</i>				
Évaluation de l'EFFICACITÉ : note totale	<b>A</b>	<b>B</b>	<b>C</b>	<b>D</b>
		<b>x</b>		
<b>3.1 Tel qu'il est mis en œuvre actuellement, quelle est la probabilité que l'outcome soit réalisé ?</b>				
	<b>A</b>	La réalisation totale de l'outcome est vraisemblable en termes de qualité et de couverture. Les résultats négatifs (s'il y en a) ont été atténués.		
x	<b>B</b>	L'outcome sera atteint avec quelques minimes restrictions ; les effets négatifs (s'il y en a) n'ont pas causé beaucoup de tort.		
	<b>C</b>	L'outcome ne sera atteint que partiellement, entre autres en raison d'effets négatifs auxquels le management n'est pas parvenu à s'adapter entièrement. Des mesures correctives doivent être prises pour améliorer la probabilité de la réalisation de l'outcome.		
	<b>D</b>	L'intervention n'atteindra pas son outcome, à moins que d'importantes mesures fondamentales soient prises.		
<b>3.2 Les activités et les outputs sont-ils adaptés (le cas échéant) dans l'optique de réaliser l'outcome ?</b>				
	<b>A</b>	L'intervention réussit à adapter ses stratégies/activités et outputs en fonction de l'évolution des circonstances externes dans l'optique de réaliser l'outcome. Les risques et hypothèses sont gérés de manière proactive.		
x	<b>B</b>	L'intervention réussit relativement bien à adapter ses stratégies en fonction de l'évolution des circonstances externes dans l'optique de réaliser l'outcome. La gestion des risques est relativement passive.		
	<b>C</b>	L'intervention n'est pas totalement parvenue à adapter ses stratégies en fonction de l'évolution des circonstances externes de façon appropriée ou dans les temps. La gestion des risques a été plutôt statique. Une modification importante des stratégies s'avère nécessaire pour garantir à l'intervention la réalisation de son outcome.		
	<b>D</b>	L'intervention n'est pas parvenue à réagir à l'évolution des circonstances externes ; la gestion des risques a été insuffisante. Des changements considérables sont nécessaires pour réaliser l'outcome.		

<b>4. DURABILITÉ POTENTIELLE : le degré de probabilité de préserver et reproduire les bénéfices d'une intervention sur le long terme (au-delà de la période de mise en œuvre de l'intervention).</b>				
<i>Procédez comme suit pour calculer la note totale du présent critère de qualité : Au moins 3 'A, pas de 'C' ni de 'D' = A; Maximum 2 'C', pas de 'D' = B ; Au moins 3 'C, pas de 'D' = C ; Au moins un 'D' = D</i>				
Évaluation de la DURABILITÉ POTENTIELLE :	<b>A</b>	<b>B</b>	<b>C</b>	<b>D</b>

<b>note totale</b>		<b>X</b>		
<b>4.1 Durabilité financière/économique ?</b>				
	<b>A</b>	La durabilité financière/économique est potentiellement très bonne : les frais liés aux services et à la maintenance sont couverts ou raisonnables ; les facteurs externes n'auront aucune incidence sur celle-ci.		
x	<b>B</b>	La durabilité financière/économique sera vraisemblablement bonne, mais des problèmes peuvent survenir en raison notamment de l'évolution de facteurs économiques externes.		
	<b>C</b>	Les problèmes doivent être traités en ce qui concerne la durabilité financière soit en termes de frais institutionnels ou liés aux groupes cibles, ou encore d'évolution du contexte économique.		
	<b>D</b>	La durabilité financière/économique est très discutable, à moins que n'interviennent des changements majeurs.		
<b>4.2 Quel est le degré d'appropriation de l'intervention par les groupes cibles et persistera-t-il au terme de l'assistance externe ?</b>				
	<b>A</b>	Le Comité de pilotage et d'autres structures locales pertinentes sont fortement impliqués à tous les stades de la mise en œuvre et s'engagent à continuer à produire et utiliser des résultats.		
x	<b>B</b>	La mise en œuvre se base en grande partie sur le Comité de pilotage et d'autres structures locales pertinentes impliqués eux aussi, dans une certaine mesure, dans le processus décisionnel. La probabilité d'atteindre la durabilité est bonne, mais une certaine marge d'amélioration est possible.		
	<b>C</b>	L'intervention recourt principalement à des arrangements ponctuels et au Comité de pilotage et d'autres structures locales pertinentes en vue de garantir la durabilité. La continuité des résultats n'est pas garantie. Des mesures correctives sont requises.		
	<b>D</b>	L'intervention dépend totalement des structures ponctuelles n'offrant aucune perspective de durabilité. Des changements fondamentaux sont requis pour garantir la durabilité.		
<b>4.3 Quels sont le niveau d'appui politique fourni et le degré d'interaction entre l'intervention et le niveau politique ?</b>				
	<b>A</b>	L'intervention bénéficie de l'appui intégral de la politique et des institutions, et cet appui se poursuivra.		
x	<b>B</b>	L'intervention a bénéficié, en général, de l'appui de la politique et des institutions chargées de la mettre en œuvre, ou à tout le moins n'a pas été gênée par ceux-ci, et cet appui se poursuivra vraisemblablement.		
	<b>C</b>	La durabilité de l'intervention est limitée par l'absence d'appui politique. Des mesures correctives sont requises.		
	<b>D</b>	Les politiques ont été et seront vraisemblablement en contradiction avec l'intervention. Des changements fondamentaux s'avèrent nécessaires pour garantir la durabilité de l'intervention.		
<b>4.4 Dans quelle mesure l'intervention contribue-t-elle à la capacité institutionnelle et de gestion ?</b>				
	<b>A</b>	L'intervention est intégrée aux structures institutionnelles et a contribué à l'amélioration de la capacité institutionnelle et de gestion (même si ce n'est pas là un objectif explicite).		
x	<b>B</b>	La gestion de l'intervention est bien intégrée aux structures institutionnelles et a contribué d'une certaine manière au renforcement des capacités. Une expertise supplémentaire peut s'avérer requise. Des améliorations sont possibles en vue de garantir la durabilité.		
	<b>C</b>	L'intervention repose trop sur des structures ponctuelles plutôt que sur des institutions ; le renforcement des capacités n'a pas suffi à garantir pleinement la durabilité. Des mesures correctives sont requises.		
	<b>D</b>	L'intervention repose sur des structures ponctuelles et un transfert de compétences vers des institutions existantes, qui permettrait de garantir la durabilité, est improbable à moins que des changements fondamentaux n'interviennent.		

## 5.2 Décisions prises par le Comité de pilotage et suivi

Le dernier COPIL (n° 3) s'est tenu le 16 octobre 2017. Le prochain est prévu fin mars 2017.

Décision					Action			Suivi	
N°	Décision	Periode d'identification (mmm.aa)	Source*	Acteur	Action(s)	Resp.	Deadline	Avancement	Status
1	Installation du comité de pilotage	mars-16	DTF	Copil	Nomination des membres par le Copil	Copil		Fait le 19/04	CLOSED
					Manque rep. SC (nomination plus tard)	Copil	fin sept 2017	Voir D9 COPIL 3	
2	Demande du COPIL aux différents partenaires de proposer de nouvelles idées de projets pour engager les 40 % restant du budget	mars-17		Copil	Le sujet sera clos lors du prochain COPIL		début octobre 2017	Plusieurs projets ont été proposés et validés en Copil	CLOSED
3	Validation du principe de la réallocation des budgets non engagés aux secteurs porteurs de nouveaux projets	mars-17		Copil	Sera acté lors du prochain COPIL		début octobre 2017	L'ensemble des moyens disponibles a été fléché sur les projets proposés	CLOSED
4	D1 COPIL 3 : les membres du COPIL ont retenu la date du 19 octobre comme date butoir de finalisation du plan de travail objet de la convention de subside avec le CNFE	oct-17	Copil	Copil	Le plan de travail est finalisé et la convention devrait être signée courant janvier		?		ONGOING
6	D3 COPIL 3 : les membres du COPIL ont validé la proposition d'octroi d'un subside à l'Institut Pasteur pour un montant d'environ 86 000 € pour la réalisation d'une cartographie des risques relatifs à 3 maladies à transmission vectorielle	oct-17	Copil	Copil	Le subside est en cours de préparation		mars-18		ONGOING



D5 COPIL 3 : les membres du COPIL ont approuvé la préparation d'un portefeuille de projet en réserve, qui pourraient faire l'objet d'un financement sur les crédits qui seraient dégagés, en retenant le principe de financer en priorité les projets déjà validés selon l'ordre chronologique de leur transmission au projet PRCDE.	oct-17	Copil	Copil	En attente de nouveaux projets et surtout d'engagement de ceux qui ont déjà été approuvés		mars-18		ONGOING
D6 COPIL 3 : les membres du COPIL ont approuvé la tenue d'un COPIL extraordinaire mi-décembre 2017 pour examiner l'avancement des différents projets et lancer d'éventuels nouveaux projets.	oct-17	Copil	Copil	Ne sera finalement pas nécessaire		janv-18		CLOSED
D7 COPIL 3 : les membres du COPIL ont demandé qu'un chronogramme détaillé pour chacun des projets soit préparé pour assurer un suivi rapproché et précis.	oct-17	Copil	Copil	En cours de préparation, sera présenté au prochain comité de pilotage		mars-18		ONGOING
D8 COPIL 3 : les membres du COPIL ont retenu la proposition de tenir des réunions de travail à fréquence régulière au niveau de la DGEDD pour suivre de près l'évolution des projets.	oct-17	Copil	Copil	Des réunions régulières sont organisées en tant que de besoin		en continu		ONGOING
D9 COPIL 3 : les membres du COPIL ont validé les modalités de désignation d'un représentant de la société civile pour prendre part aux réunions du COPIL. Il sera élu par le collectif des associations ayant bénéficié de projets dans le cadre du PRCDE.	oct-17	Copil	Copil	Doit encore être préparé pour le prochain Copil		mars-18		ONGOING

### 5.3 Cadre logique mis à jour

Le cadre logique n'a pas subi de réaménagement, les activités ont en revanche été définies avec les différents partenaires et OB.

### 5.4 Aperçu des MoRe Results

Résultats ou indicateurs du cadre logique modifiés au cours des 12 derniers mois ?	Le projet a réalisé sa Baseline et celle-ci a été validée par le COPIL
Rapport <i>Baseline</i> enregistré dans PIT ?	Le rapport de Baseline est enregistré dans le PIT
Planning de la MTR (enregistrement du rapport)	La MTR a été réalisée en Q4 2017 et le rapport est enregistré
Planning de l'ETR (enregistrement du rapport)	L'ETR est prévue en Q1 2019

### 5.5 Rapport « Budget versus Actuels (y – m) »

Voir rapport budgétaire FIT du 31/12/2017 joint à ce rapport.

### 5.6 Ressources en termes de communication

Le projet a élaboré son dépliant ainsi qu'une page Facebook. Le projet a remis à ses partenaires des agendas et des calendriers.

Les pages internet du projet Open Enabel sont enrichies de news au fur et à mesure de l'avancement du projet. Aujourd'hui 9 news sont en ligne avec des textes ou des films présentant plusieurs activités.

D'autres activités de capitalisation sont en cours de réflexion pour la fin du projet.